

Octobre 2006 - n°63

PONTCARRÉ

*Village forestier
de la Brie*



Monsieur le Maire et Madame Jacquet, doyenne de Pontcarré

Edito	pages	3 à 4
Vie Municipale	pages	5 à 15
Environnement	pages	5 à 8
Vie associative culturelle	pages	21
Vie associative sportive	pages	22 à 23
Divers	pages	24

Vous désirez rencontrer vos élus mais vous ne connaissez pas bien leurs noms, consultez cette présentation succincte, elle vous servira de guide :

MAIRE

T. SALVAGGIO, Action sociale et scolaire

MAIRES-ADJOINTS

B. LANDRY, Gestion administrative commune et personnel.

Cérémonies officielles ;

R. LEROY, Voirie et réseaux divers ;

C. TOURNUT, Finances ;

J-L. DUBOURG, Animation, Vie Associative ;

C. ALBERTONI, Environnement et Cadre de vie

CONSEILLERS MUNICIPAUX

S. JEANJEAN, Action sociale ;

A-M. VUILLAUME, Action scolaire ;

C. MACLE, Responsable travaux ;

B. BERTHUIT, Sécurité - Transport ;

A. VAN DER HORST, Arts et culture ;

D. THOUVENOT, Traitement des déchets et Tri selectif ;

P. GROUSELLE, Services Techniques ;

S. LANGE, Urbanisme ;

M-A. PINTO, Information et communication ;

P. CULO, Environnement et cadre de vie ;

C. GARAU, Jeunesse ;

M-F. PRAT, Finances

Bulletin municipal tiré à 1100 exemplaires

Directeur de la publication : Tony SALVAGGIO

- Rédactrice en chef : Marie-Anne PINTO

- Rédaction : Commission Information

- Conception graphique et réalisation : Agence GENTIF - Lagny sur Mame - 01 60 07 79 45

- Reportage photos : ARIA

- Crédit photos : Bernard Landry et les associations

- Impression : Imprimerie AZAPRIM Lagny-sur-Mame





Madame, Mademoiselle, Monsieur

Une nouvelle rentrée est engagée, après des vacances qui je l'espère auront été reposantes pour tous, nous repartons pleins d'énergie pour une nouvelle période de travail.

VIE SCOLAIRE

Nos plus jeunes Pontcarréens ont cette année encore découvert ou retrouvé avec plaisir pour la rentrée leur groupe scolaire.

Tout était prêt pour recevoir nos enfants comme il se doit.

En maternelle nos quatre classes représentent 117 enfants, la rentrée s'est déroulée par fractionnement de façon à ne pas effrayer les nouveaux. Quelques regards inquiets de maman et papa souvent bien plus éprouvés que les enfants, quelques larmes pour les plus petits heureusement bien vite oubliées grâce aux maîtresses.

En primaire ce sont cinq classes et 124 enfants qui les composent, pour les plus grands un des grands centres d'intérêt était de vérifier si toutes les copines et copains étaient là. Pour les plus jeunes c'était la fierté d'être dans la cour des grands. Enfin le moment du rassemblement et la montée en classe pour affronter la première journée de travail achevait ce début de matinée.

Je remercie le corps enseignant, Monsieur Berg notre secrétaire de Mairie, le personnel municipal ainsi qu'Anne-Marie Vuillaume chargée de la Vie scolaire qui grâce à leur travail et l'organisation mise en place ont une fois de plus réussi un sans faute.

Toujours dans le secteur enfance et afin de compléter le service rendu aux parents, l'accueil post scolaire se fait maintenant jusqu'à 19 heures.

Côté cantine, nous comptons aujourd'hui 171 enfants qui y déjeunent chaque jour.

VIE ASSOCIATIVE

La rentrée a été également comme chaque année marquée par le forum des Associations. Cette journée a permis comme d'habitude de découvrir ou redécouvrir la richesse du tissu associatif (23 associations) et de tous ces bénévoles grâce à qui, tant d'activités sont présentes à Pontcarré. Merci à

vous Mesdames, Mesdemoiselles et Messieurs pour tout ce que vous faites tout au long de l'année. Je vous souhaite bien sûr que de nouvelles bonnes volontés viennent grossir vos rangs et assurent la relève.

SOCIAL

Si l'allongement de l'espérance de vie est une belle chose, elle représente également un facteur dont nous devons tenir compte, en ayant bien conscience des problèmes qui peuvent parfois en découler. Dans ce cadre et afin d'aider les personnes et les familles, nous étudions actuellement la possibilité pour notre commune d'un partenariat par convention avec l'Association pour la Création d'Equipements Pilotes pour personnes âgées (ACEP), notamment dans la perspective d'un accueil de jour sur Roissy en Brie pour les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer, ceci pour la fin 2006.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de l'avancement de ce dossier.

CULTURE

La Maison de la Culture et des Associations sort de terre, ce projet va redonner un nouvel élan et permettre de réorganiser les activités dans des locaux conformes aux besoins et aux attentes.



Photo : Bernard Lamiré

Environnement et Cadre de Vie

Avec un peu de retard dû aux aléas de livraison non conforme à la commande, tout sera fait pour que la signalétique d'entrée de ville et d'information soit mise en place avant les fêtes de fin d'année.

Sécurité et ordre Public

J'ai demandé un renforcement de la présence et de la surveillance par la Police Nationale de notre commune. Le manque flagrant d'effectifs nous laisse encore dans des situations parfois difficiles, notamment lors des appels pour intervention et du temps de réponse souvent très long pour l'arrivée des forces de police sur place.

Comme je le fais depuis plusieurs années, j'ai redemandé à ce qu'une prévention active soit mise en place, je reste persuadé que cette méthode prime sur la répression qui bien que parfois nécessaire ne résout pas le fond du problème, notamment pour les cambriolages de jour.

Même s'il est vrai que nous ne sommes pas un village à problèmes, j'ai rappelé à Monsieur le Préfet qu'il n'était pas nécessaire d'attendre que la situation se dégrade pour commencer à y réfléchir et surtout à y travailler en fournissant le personnel nécessaire que nous sommes en droit de demander pour le respect de la sécurité des personnes et des biens.

Brie Boisée

La Communauté de Communes de la Brie Boisée dont nous faisons partie, continue à développer ses projets communautaires. Dans le secteur Social, Jeunesse et Sport la Brie Boisée a organisé le Centre de Loisirs d'été de Juillet et Août sur la ville de Ferrières. Une moyenne de 20 enfants par jour ont fréquenté le centre chaque semaine.

Une semaine a été organisée pour les adolescents à L'UCPA. En prévision des vacances de la Toussaint, le Centre de Loisirs de petites vacances basé à Pontcarré ouvrira cette année aux enfants d'âge pré-élémentaire.

Nous travaillons également sur la mise en place pour 2007 de nouveaux services aux personnes les plus âgées (portage de repas, et navette de transport).

Une information sera communiquée en début d'année sur ces sujets.

Nous préparons les séjours de ski 2007, un pour les petits et un pour les ados.

Nous vous communiquerons les informations dans le Flash de novembre pour les inscriptions.

Dans le secteur Culturel, plusieurs manifestations seront organisées dans nos différentes villes, notamment pour Pontcarré dans le cadre du Festival de Musique, ainsi que du Festival du Rire.

Nous finalisons également le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) dans le secteur Urbanisme.

Vous constaterez que bien des choses vont voir le jour et que nous sommes engagés dans une fédération de moyens et une orientation politique commune de façon à pouvoir augmenter la qualité des offres de services à nos populations.

Vie de la Commune

Pour finir sur une note pleine de charme et de bonheur. Nous avons cette année fêté comme il se doit notre centenaire Madame Marcelle Jacquet en compagnie de ses enfants, de ses petits enfants et de son arrière petite fille.

J'ai eu la joie et le privilège de lui remettre en mon nom et en celui du Conseil Municipal la Médaille de la ville. Il est agréable de pouvoir rencontrer et écouter des personnes qui, ayant connu autant de révolutions culturelles et technologiques au cours de leur vie, ont su garder tous ces événements présents à l'esprit. Madame Jacquet a vu l'avènement de toutes les grandes inventions, l'arrivée de l'électricité et de l'eau courante, découvert les premières automobiles, puis la télévision, l'électrification du rail, elle a également connu et subi les deux guerres, celle de 1914/1918 et celle de 1939/1945.

On peut dire qu'elle fait partie des mémoires de notre passé, et surtout qu'elle a su, malgré toutes ces épreuves, rester jeune dans son cœur et dans son esprit.

Nous lui souhaitons encore de nombreuses découvertes.

Croyez que nous mettons tout en œuvre pour qu'il fasse encore et toujours bon

«Vivre à Pontcarré»

Votre Maire
Tony SALVAGGIO

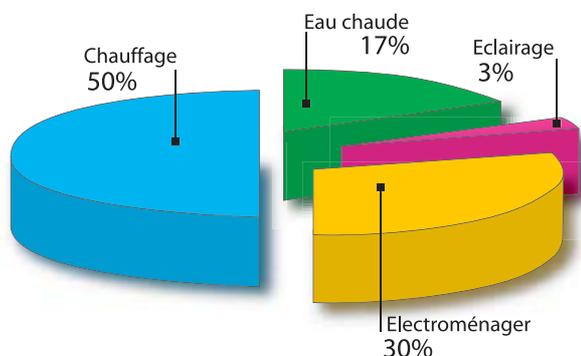


Environnement - les écogestes

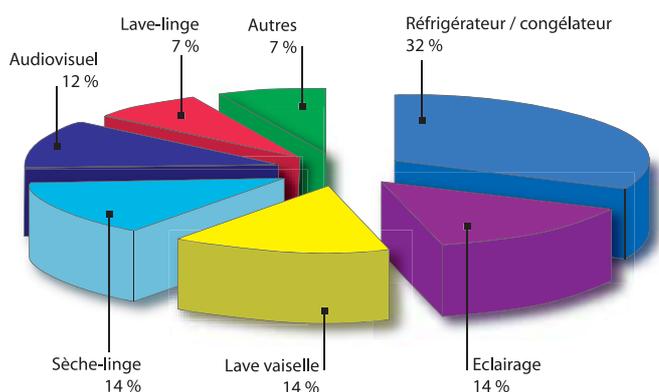
En France, 48 % des émissions des gaz à effet de serre responsables du dérèglement climatique sont dus aux usages privés de l'énergie de chacun d'entre nous.

Pour pouvoir améliorer sa façon de gérer l'énergie il est important de connaître sa consommation énergétique.

Répartition moyenne de la consommation d'un ménage



Répartition moyenne des consommations d'électricité spécifiques par usage



Comment participer concrètement et au quotidien à la protection de l'environnement ?

Chacun peut adopter des gestes simples et des réflexes malins qui contribuent à réduire la pollution, à faire des économies d'énergie.

Voici quelques trucs et astuces pour se comporter en vrai «écocitoyen».

Le chauffage

Le chauffage des logements représente le premier poste budgétaire de la facture énergétique.

La température de confort varie d'une pièce à l'autre. Respecter les températures idéales permet d'économiser de l'énergie.

Température idéale de confort :

Salon :	19-20°C
Chambre :	17°C
Cuisine :	19°C
Salle de bain :	21-22°C

Au-dessus de 19°C, l'augmentation d'1°C de la température de chaque pièce entraîne une augmentation moyenne de 7% de la facture de chauffage.

Pour une absence de quelques heures, je diminue la température de quelques degrés. Au retour, j'augmente le chauffage jusqu'à la température de confort. Inutile de mettre le chauffage au maximum, sa température ne montera pas plus vite. Pour une absence prolongée, je mets mes appareils en hors-gel. Lorsque j'aère mon logement, j'éteins les radiateurs.

Pour régler facilement la température de chaque pièce :



- J'installe des robinets thermostatiques sur chaque chauffage.
- Je réalise ainsi 3 à 5% d'économie.
- J'installe un thermostat d'ambiance programmable, qui diminue automatiquement la température pendant la nuit et l'augmente au matin. Je réalise ainsi 5 à 8% d'économie.

L'entretien régulier des appareils augmentent leur durée de vie et leur efficacité énergétique :

Je dépoussière les radiateurs ou les grilles des convecteurs, une fois par an, ce qui améliore aussi la qualité de l'air intérieur.

Je passe un contrat d'entretien pour ma chaudière individuelle, pour maintenir son efficacité.

Je réalise ainsi 5 à 8% d'économie.

Au sein d'un logement, les fuites thermiques sont nombreuses (fenêtres, toitures, portes).

Une bonne isolation permet de maintenir la chaleur à l'intérieur mais elle ne doit en rien boucher les ventilations naturelles et vitales de l'habitation, c'est le confort hygrothermique.

L'isolation permet de préserver le confort thermique en hiver (en évitant que la chaleur sorte) ou en été en évitant que la chaleur rentre. Toute isolation thermique améliore aussi l'isolation acoustique.



Pour éviter les fuites thermique :

Je conserve la chaleur la nuit en fermant les rideaux et surtout les volets, s'ils existent.

Les volets ou les stores extérieurs protègent aussi des fortes chaleurs estivales.

Je choisis des fenêtres isolantes (double vitrage) et je vérifie régulièrement l'étanchéité des ouvertures. Je réalise ainsi 3 à 5 % d'économie.

Toitures ou combles de l'immeuble isolés : 4 à 7 % d'économie

Murs isolés : 10 à 15 % d'économie.

Les écogestes pièces par pièces

Voici quelques gestes simples qui vous permettront de réduire votre consommation d'énergie et vos factures.

Dans la cuisine Température idéale 19°C

A savoir :

Consommation électrique moyenne

Appareil de cuisson : 60 euros/an

Lave-vaisselle classe A : 25 euros/an

Réfrigérateur : 33 euros/an

Vaisselle

Si je fais la vaisselle à la main, je ne laisse pas le robinet ouvert. J'utilise les bacs ou une cuvette.

Je remplis le lave-vaisselle au maximum de sa capacité pour le faire fonctionner. Un lavage au lave-vaisselle est 5 fois plus économique qu'une vaisselle à la main.

J'utilise toujours la fonction économique du lave-vaisselle. J'évite les programmes intensifs qui consomment en moyenne 40 % de plus d'énergie, et plus d'eau aussi.

Réfrigérateur

- Je place le réfrigérateur loin d'une source chaude : chauffage, plaque de cuisson.

- Je dépoussière la grille d'aération à l'arrière du réfrigérateur une fois par an.

- Je dégivre régulièrement le freezer ou congélateur, 5 cm de givre doublent la consommation électrique.

- Je règle la température basse du réfrigérateur sur 5°C et pas en dessous.

Cuisson

- Je n'oublie pas de recouvrir le récipient dans lequel je fais bouillir de l'eau.

- Si j'ai une table à induction, j'utilise des casseroles adaptées dont le diamètre est légèrement supérieur à la plaque. Les tables à induction sont plus chères à l'achat mais plus économiques à l'utilisation.

Dans la salle de bain Température idéale 21 °C

A savoir :

Eau chaude - 15% de la facture énergétique

Une personne consomme 50 m³ d'eau par an en moyenne

Douche ou bain ?

- Je prend une douche plutôt qu'un bain.

- Je consomme ainsi 5 fois moins d'eau.

Température de l'eau :

- Je fais régler la température du chauffe-eau entre 55 et 60°C, toute température supérieure surconsomme de l'énergie (et peut provoquer des brûlures).

- J'installe un mitigeur thermostatique dans la douche (ou la baignoire) qui règle directement l'eau à la température souhaitée et permet d'économiser de 20 à 30 % d'eau chaude.

Machine à laver

- Je fais des lessives à 30-40°C. Elles sont aussi efficaces qu'à 60°C et consomment moitié moins d'énergie.

- J'adapte le programme de la machine à laver : mode économique ou demi-charge, lorsque'elle n'est pas pleine.

Les fuites

- Je surveille ma consommation d'eau et je chasse les fuites en relevant le compteur avant de me coucher et au réveil.

Un robinet qui goutte perd 5 m³/an, soit un coût de 13 euros/an, un filet d'eau qui coule représente 140 m³/an soit un coût de 320 euros/an, une chasse d'eau qui fuit perd 220 m³/an soit un coût de 500 euros/an.

Dans le salon Température idéale 19°

A savoir :

Les veilles des appareils électriques représentent 10 % de la consommation

20 heures de veille de la télévision et du magnétoscope
4 heures de fonctionnement

Les veilles

Aujourd'hui tous les appareils (télévision, lecteur dvd, chaîne hi-fi, imprimante d'ordinateur..) sont pourvus d'une veille.

- Je branche tous mes appareils vidéo sur une unique multiprise à interrupteur, je peux ainsi éteindre leur veille en même temps.

- Je ne laisse pas mon ordinateur en veille, je l'éteins même pour une absence d'une heure.

Respectons notre environnement, notre planète, notre quotidien et l'avenir de nos enfants.

*Christiane Albertoni
Maire-Adjoint délégué à l'environnement*

Nota : Source ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie)



Photo : Bernard Landry

Si vous prévoyez d'effectuer des travaux, il vaut mieux savoir que les modifications qui entraînent un changement de l'aspect extérieur des bâtiments dont vous êtes propriétaire, sont soumises au Code de l'Urbanisme et à une autorisation délivrée par Monsieur le Maire. La demande, signée par vos soins, décrit les travaux envisagés ainsi que la nature et le coloris des revêtements des surfaces et toitures.

Le Plan d'Occupation des Sols déposé en Mairie et validé par les services de l'Etat, comporte un certain nombre de règles à observer dans la commune.

La meilleure démarche consiste à venir se renseigner auprès du service urbanisme (de préférence avant d'acheter le matériel) pour vérifier si le projet envisagé sera conforme à la législation en vigueur. Même s'il ne s'agit que de repeindre un mur de clôture ou un portail d'une couleur différente que celle déclarée dans le permis de construire initial, une déclaration de travaux simplifiée s'impose. Il en est de même pour le percement d'une simple porte ou d'une fenêtre supplémentaire, ou encore l'installation d'un petit abri de jardin, voire d'un garage. Le rôle de l'urbanisme consiste à concevoir l'implantation des bâtiments publics et privés selon les orientations retenues pour l'aménagement du territoire, à vérifier les plans et à faire appliquer les règlements en vigueur en matière de construction. D'ici quelques années les P.O.S seront remplacés par des P.L.U. (Plans Locaux d'Urbanisme) dont la partie consacrée à la préservation de l'environnement sera beaucoup plus développée que dans le P.O.S actuel. Le coût total de mise en place d'un P.L.U est estimé actuellement à 75.000 Euros pour une petite commune comme la nôtre.

Il arrive parfois que l'application des dispositions légales contrarie les demandeurs dans la façon personnelle dont ils avaient envisagé leurs travaux. Mais s'il n'y avait pas de règle (même imparfaite) les sociétés humaines sombreraient rapidement dans le chaos le plus total. Devant l'entêtement de certains pétitionnaires à ne pas vouloir respecter les textes en vigueur il est parfois nécessaire d'exercer des poursuites en transmettant leurs dossiers aux tribunaux compétents. Au cours de la dernière audience de septembre, le procureur de la République a requis des amendes allant de 800 à 1500 Euros pour des problèmes de clôtures illégales à remettre en conformité. Espérons qu'il n'y aura pas d'autre cas dans les mois à venir. Dans leur grande majorité, les Pontcarréens sont respectueux de la Loi, toutefois on assiste à une déplorable tendance à la dénonciation qui va en augmentant d'une

année à l'autre, surtout par dépit à la suite d'un projet refusé pour non-conformité au P.O.S.

Selon la Direction Départementale de l'Equipeement, l'implantation de quelques pieux recouverts d'une simple tôle constitue déjà une construction sommaire soumise à déclaration. Il arrive ainsi que certaines personnes n'imaginaient pas qu'il fallait déclarer leurs travaux ce qui tendrait à démontrer que la diffusion de l'information est nécessaire et c'est ce que nous tentons de réaliser en rappelant ci-dessous, une fois de plus, la nature des documents à fournir pour la création ou la modification de bâtiments.

Le permis de construire

Il s'agit d'un acte administratif attestant la conformité d'un projet de construction d'une surface de plus de 20 m² avec les dispositions législatives et réglementaires relatives à l'occupation des sols et autorisant la réalisation du projet.

Le permis de construire s'impose à toutes les personnes publiques ou privées, sur tout le territoire national, pour toutes les constructions avec ou sans fondation, et pour tous travaux sur des constructions existantes lorsqu'ils ont pour effet de changer la destination (l'usage habituel), modifier l'aspect extérieur ou le volume, ou de créer des niveaux supplémentaires. Les réfections de toitures sont également concernées.

Le dossier est instruit par l'une des subdivisions territoriales de la D.D.E qui étudie les demandes pour le compte des mairies et du préfet. Lorsque le dossier est complet, la durée d'instruction est en général inférieure à 3 mois. Les imprimés nécessaires sont à retirer en Mairie.

La déclaration de travaux exemptés de permis de construire

Une déclaration de travaux est prévue pour certains chantiers de faible importance qui, normalement, entrent dans le champ d'application du permis de construire mais qui peuvent bénéficier d'une procédure simplifiée. Il peut s'agir (liste non exhaustive) de travaux de ravalements, abris de jardins, garages (extensions inférieures à 20 m²), clôtures, piscines non couvertes etc... Dans tous les cas, la déclaration doit être déposée à la mairie de la commune où est envisagé le projet pour qu'il soit instruit directement par le service urbanisme. En cas d'accord, la notification doit être affichée, en évidence, sur le chantier.

A défaut de recevoir une réponse sous un délai d'un mois, le déclarant pourra commencer les travaux en toute légalité. L'imprimé de déclaration est disponible en Mairie.

Conseils

N'hésitez pas à demander conseil au service instructeur avant le dépôt du dossier et surtout avant de passer commande aux fournisseurs ou entrepreneurs. Il est recommandé de vérifier si les accès prévus sur vos plans de construction (portails, garages) ne déboucheront pas devant un poteau électrique ou un arbre positionné préalablement sur la voie communale. Dans ce cas il conviendra de modifier les plans en conséquence.

En effet, il n'est pas envisagé de supprimer ou de déplacer les alignements arborés et les équipements existants (financés par les habitants) pour finalement s'ajuster à un intérêt particulier au détriment de l'intérêt collectif.

*Serge Lange
Conseiller Municipal
chargé de l'urbanisme*

Nos chères poubelles

Quelques chiffres :
 Le SIETOM regroupe 42 communes et dessert 149 870 habitants.
 Il collecte (hors Pontault Combault qui est en collecte en régie) 39 962 tonnes d'ordures ménagères par an soit 339 Kg par habitant (2% de moins qu'en 2004). Les encombrants représentent 4472 tonnes par an.
 Le traitement des ordures ménagères est de 50 843 tonnes par an. Ce traitement produit 21 800 tonnes de compost sur l'usine d'Ozoir la Ferrière.
 Le SIETOM a inauguré ses bureaux à Tournan en Brie et va se doter d'un centre de tri derrière ces mêmes bureaux.
 Reste la modernisation de l'usine d'Ozoir qui reste suspendue à des décisions juridiques.

La collecte sélective

La collecte sélective mise en place depuis octobre 1999 permet de collecter à ce jour :

- 3300 tonnes d'emballages propres et secs.
- 4500 tonnes de verres.
- 1500 tonnes de journaux, magazines.

Et surtout d'économiser environ 2 millions d'euros, des matières premières, donc, de préserver notre planète. Cette collecte est l'affaire de tous, chaque geste compte.

Déchetterie

Le SIETOM compte désormais :
 5 déchetteries, GRETZ - OZOIR LA FERRIERE - EVRY - GRECY - FONTENAY TRESIGNY - et la dernière ouverture en 2005 ROISSY EN BRIE.

Une carte magnétique permet d'accéder aux déchetteries. Pour la première visite, se munir d'une pièce d'identité et un justificatif de domicile.

Les matières triées par benne sont les suivantes :
 gravats,
 déchets verts,
 ferraille, bois,
 cartons,
 tout venant,
 huile de vidange,
 batteries.

Denis Thouvenot



L'actualité des VRD (Voirie et Réseaux)

La voirie de la cour d'entrée du groupe scolaire Louis Mazet a été entièrement réhabilitée et refaite à neuf.



Les trottoirs de la rue Jacques Lavergne vont être repris, les arbres seront dessouchés et remplacés, en moins grand nombre, par une espèce différente, des emplacements de stationnement seront matérialisés.



La suppression des branchements plomb, pour l'alimentation en eau potable, a été réalisée sur les 19 branchements restant sur la commune.

Nos services techniques ont réalisé de nombreuses opérations ponctuelles, de remise à niveau de voiries (nid de poules, ornières etc...) dans différentes rues de la commune.

Roland LEROY
 Maire adjoint
 VRD

Madame Jacquet



Voilà 100 ans que vous avez vu le jour dans un petit village du Poitou : Nalliers. Vous êtes l'aînée d'une famille de huit enfants, les deux plus jeunes (âgés de 88 & 90 ans) sont encore de ce monde, mais trop âgés, à leur grand regret, pour venir vous souhaiter votre anniversaire.

Vous êtes arrivée à la Faisanderie du domaine du château de Ferrières en Brie, en 1934, après votre mariage avec un natif de Pontcarré qui hélas a disparu depuis de nombreuses années.



Mais la vie n'est pas un long fleuve tranquille. Vous avez connu trois guerres : 14 / 18, 39 / 45 et l'Algérie, avec tous les bouleversements et peines qu'elles engendrent à chaque fois. Ce fut aussi l'exode pendant plusieurs mois, seule, séparée de votre mari mobilisé et de vos enfants à l'abri en « zone libre », sans parler des privations de toute sorte.

À la Libération, en 1945, vous êtes venue habiter à Paris, vous qui rêviez de verdure, ce n'était pas évident ! Mais vous vous êtes adaptée, la vie dans la Capitale avait aussi de bons côtés ! Vous y êtes restée pendant vingt ans.

Petite et menue, vous avez eu la chance d'avoir une bonne santé que vous avez su entretenir sans excès ni abus. Le sport, on n'en parlait pas dans votre temps. Le sport, c'était la marche à pied ou à vélo pour les déplacements. C'était les lessiveuses à soulever et le lavage au lavoir, ça musclait les bras. C'était le ménage avec brosses, chiffons et huile de coude. Tout ce travail et ces efforts physiques ont certainement contribué à vous maintenir en forme.

Bien que timide et réservée, vous avez toujours été forte de caractère. Vous qui répétiez ce dicton « Il ne faut pas mettre les deux pieds dans le même sabot », vous l'avez prouvé en exerçant le plus dur des métiers : celui de parents.



Vous avez eu le bonheur d'avoir quatre enfants qui sont à vos côtés, deux petits enfants et une arrière petite fille.

Au cours de votre longue vie, vous avez connu maints événements difficiles à résumer. Les plus marquants : l'installation de l'eau courante dans les maisons, une amélioration que vous avez le plus apprécié dans votre vie avec la T.S.F., la télévision, cette petite fenêtre ouverte sur le monde. N'oublions pas l'automobile qui a révolutionné la vie actuelle, l'avion qui vous faisait tant rêver et dont vous avez pu profiter lors de deux voyages. Même le premier homme qui a marché sur la lune, impensable..... quand vous aviez 20 ans.



Vous avez su mener tout votre petit monde à la baguette, comme une institutrice que vous aviez rêvé d'être (hélas, faute de moyens, ce ne fut qu'un rêve). Vous qui avez passé votre Certificat d'É-



tudes à l'âge de 10 ans, qui savez rédiger sans faute d'orthographe, vous auriez mérité de pouvoir accéder à votre désir d'enseigner, vous qui n'avez jamais ménagé votre peine.

Le travail et la ténacité étaient vos atouts, des valeurs que vous avez su transmettre à votre famille, grands et petits.

Aujourd'hui ils vous remercient, et vous souhaitent, ainsi que votre famille, voisins et amis un heureux anniversaire.

Extrait de l'allocution prononcée en Mairie à l'occasion de la célébration du Centenaire de Madame Jacquet

Fête de la Musique



Photo : Bernard Landry

Cette année encore la Fête de la Musique a pu avoir lieu grâce à la collaboration de la municipalité et du Comité des Fêtes.

Le programme a semblé plaire à tous, trois groupes ont pu se produire sur scène pour un spectacle de qualité.

Le premier groupe nous a fait la joie d'accepter de venir jouer à Pontcarré pour le plus grand plaisir de tous, ces musiciens de talent qui accompagnent tout au long de l'année les plus grands musiciens et chanteurs autour du monde ont fait une halte remarquée chez nous, il

s'agissait du BB Blues Band dirigé par Romain PETITE.

Le second groupe à passer, était le groupe K-DOG dirigé par DAN, Pontcarréen qui une fois de plus a mis ses camarades à contribution pour notre plus grande joie et notre plus grand plaisir.

En fin de soirée et début de nuit, c'est Backstage qui enflamma la scène en même temps que le Feu de la Saint-Jean illuminait l'espace de la Liberté. Nous remercions tout particulièrement ce groupe qui passant en dernière partie n'a pu exprimer son grand talent que devant un public moins nombreux qu'en début de soirée, promesse leur est faite de passer plus tôt lorsqu'il reviendront.

Tout au long de la soirée, chacun a pu profiter de la buvette et des grillades.

Merci à tous ceux qui ont aidé ou sponsorisé cette soirée.



Photo : Bernard Landry

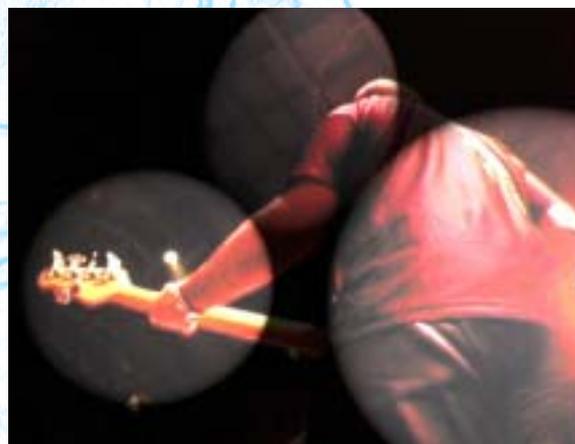


Photo : Bernard Landry



Photo : Bernard Landry

Journée des Associations

Comme chaque année, le premier week-end de septembre a vu se réaliser **la journée des Associations**.

Elle permet à tous les Pontcaréens de découvrir notre tissu associatif toujours plus nombreux et actif, elle permet bien sûr également de choisir et de s'inscrire parmi toutes les activités proposées dans notre commune, qu'elles soient culturelles, sportives ou caritatives.

Une fois encore nous ne pouvons qu'affirmer que ce n'est que grâce au travail permanent et à l'investissement de temps de tous ces bénévoles que des journées comme celles ci sont une réussite.

Au nom de la Commune,
Bravo et Merci à tous.
Le Maire

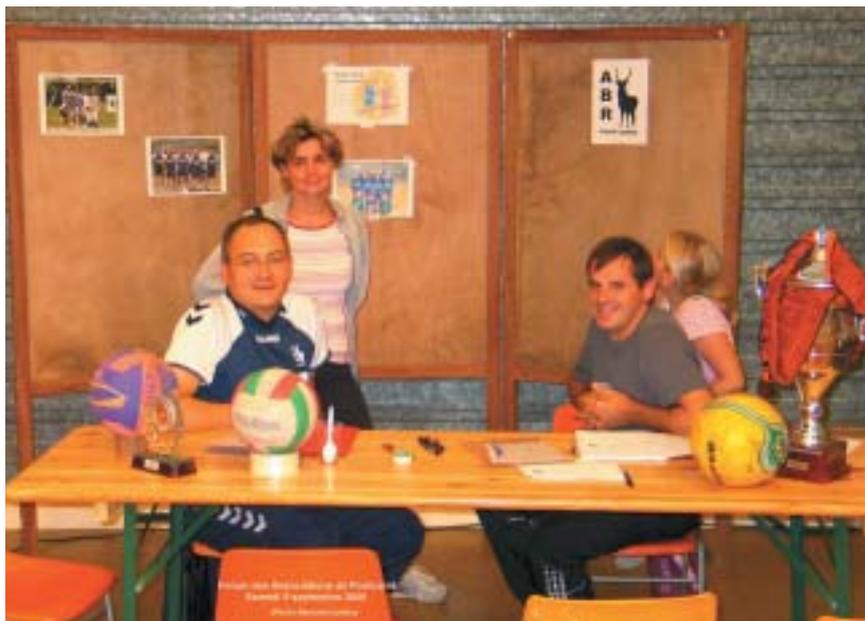


Photo : Bernard Landry



Photo : Bernard Landry

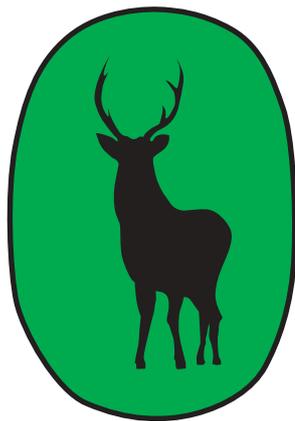


Photo : Bernard Landry

Fête de la Forêt



C'est par un après-midi et sous un soleil estival que s'est déroulée la journée de la Forêt.

Plus de 150 jeunes ont participé aux activités.

Accrobranche pour tous les âges, en passant par les «filets», le «pont de singe», la «descente en rappel» ou encore la «tyrolienne».

Pour les plus jeunes, promenade en poney, animation avec des jeux pour les plus petits et remise de lots ;

Grâce à la maquilleuse les enfants se sont transformés en vampire ou animaux de toutes sortes.



Fête de la Forêt



Le club des anciens a régalié les visiteurs de tartes et de gâteaux vendus au profit du club, certains ont pu noter que même notre doyenne centenaire de Pontcarré, Madame Jacquet était présente.

Le Comité des Fêtes a assuré l'organisation de cette journée avec le concours de la Municipalité. Gageons que l'année prochaine de nouvelles surprises vous attendent.

En attendant l'année prochaine, nous réitérons nos plus vifs remerciements pour le travail



de préparation et d'organisation aux responsables et bénévoles présents pour cet après-midi de fête et d'amusements.

La Municipalité





Photo : Bernard Landry

Effervescence inhabituelle ce jeudi matin place de la Mairie ! Mais que font tous ces gens ? Ils attendent le car pour la traditionnelle sortie annuelle des anciens de Pontcarré.

Ce jeudi 22 juin 2006, ce sont près de soixante personnes qui ont participé à cette journée en Bourgogne organisée par le C.C.A.S.

LA GRANDE GROTTES D'ARCY-SUR-CURE

Tout d'abord, nous avons visité les grottes d'Arcy-sur-Cure. Situé au Sud du bassin parisien, entre Auxerre et Avallon, ce site est constitué par un ensemble de cavernes creusées par la Cure dans un massif calcaire corallien émergé à la fin du secondaire. Sur un peu plus de 800 mètres de long, nous avons pu visiter cet univers fantasmagorique où des formes naturelles sculptées par l'eau et le calcaire composent le décor et prennent parfois des allures d'animaux fantastiques ou de personnages mythologiques. Nous avons pu y admirer des peintures rouges et des gravures représentant divers animaux de l'époque. Tout à fait au fond à proximité de la sortie des ours, maintenant effondrée, des peintures pariétales de plus de 28 000 ans sur plus

de 50 mètres. Mains négatives et mains positives, bouquetins etc.

AUBERGE DE LA BEURSAUDIÈRE A NITRY

Un excellent moment car la qualité de l'accueil et la finesse exceptionnelle de la

cuisine en ont étonné plus d'un d'entre nous. Cette remarque a provoqué la réponse suivante : "Mais cher monsieur et chère madame nous sommes en Bourgogne et les bourguignons ignorent les cantines." Evidemment il fallait y penser.



Photo : Bernard Landry



Photo : Bernard Landry

VÉZELAY

La visite se mérite. Il faut monter, monter et monter encore pour atteindre la Basilique située au sommet de la "Colline éternelle". Maintenant il fait grand beau temps et le soleil lumineux mais chaud ajoute à l'effort.

Le groupe des Pontcarréens est reçu dans le Narthex. Une drôle de petite bonne sœur, très jeune, est là, les yeux lumineux, montrant le ciel, les apôtres et la lumière de Dieu avec une conviction, une foi qui jaillit de son regard. Sœur Anne-Sidoine de la Fraternité de Jérusalem ressuscite l'humanité de Marie-Madeleine. Les auditeurs sont médusés et sous le charme, les convaincus comme les mécréants.

C'est au creux de la vallée de la Cure, à nos pieds, que Girart de Roussillon fixa une communauté de moniales vers 860. Ruiné par les incursions normandes, ce monastère est bientôt confié à des moines bénédictins venus d'Autun, et transféré sur la colline voisine, le Vézelay d'aujourd'hui. L'histoire n'aurait sans doute pas conservé le souvenir de ce monastère si, au début du XI^e siècle,

n'avait surgi un culte extraordinaire à Marie-Madeleine, autour de précieuses reliques ramenées de Saint-Maximin. Une multitude de pèlerins prennent le chemin de la Bourgogne, accourent vers cette sainte colline. Un irrésistible mouvement de ferveur populaire place très vite Vézelay au rang des hauts lieux de la chrétienté. Le monastère devient l'un des

quatre points de départ des routes de Compostelle, attirant ceux qui viennent du Nord et de l'Est.

Mais l'église ne cesse de s'embellir : elle nous restera comme un témoin silencieux de la permanence des grandes heures qu'elle a vécues. Les ombres ne peuvent voiler ce qui fait la vraie gloire de Vézelay : rendez-vous des saints, des rois, des héros et de la multitude des humbles, elle a entendu Saint Bernard prêcher la croisade au flanc Nord de sa colline ; Saint Thomas Becket, promis au martyre, a prié sous les voûtes de son église ; Philippe Auguste et Richard Cœur de Lion y ont réuni leurs armées en partance pour Jérusalem, frère Pacifique et ses compagnons, envoyés par Saint François, retrouvant dans sa lumière un reflet de la lumière d'Assise, y ont établi un petit couvent, le premier du domaine royal ; Saint Louis, enfin, trois ans avant de mourir croisé, y est venu pour la dernière fois honorer Sainte Marie-Madeleine.

Dès le milieu du XIII^e siècle commence le déclin de l'abbaye, un peu avant la rumeur de la découverte de nouvelles reliques à Saint-Maximin (1279). Elle est à nouveau pillée et profanée lors des guerres de religion au XVI^e siècle. La Révolution lui porte les derniers coups : vendue en 1796 comme bien national, l'abbaye est tout entière rasée. Seule en réchappe l'église abbatiale. Définitivement restaurée par Viollet-le-Duc au XIX^e siècle.

Jules Roy écrivain mort en l'an 2000 vivait quasiment en face de la Basilique. Subjugué par ce voisinage qui a captivé son imagination avant de considérer ce lieu comme une image qui émerveille le regard et le cœur, a écrit "Vézelay ou l'amour fou" en 1990 et "Vézelay guide sentimental" en 1995.

"Ce n'est pas le ciel et ses nuages qui font luire les toits et les tours de Vézelay : c'est Vézelay qui supporte le ciel et les astres." Jules Roy.

*Texte et photos de
Bernard Landry et
Catherine Tournut
Maires adjoints*



Photo : Bernard Landry

Sortie des CM1 encadrés pour la dernière fois par Mme PENNEWEERT

Où peuvent bien aller ces enfants cachés
derrière des masques ?

Ils sont simplement en visite dans les locaux du traiteur qui fournit les repas de la cantine. Ils ont d'abord été étonnés d'avoir à enfiler cette tenue obligatoire pour des raisons d'hygiène



draconiennes dans ce genre d'entreprise, surpris de découvrir les énormes récipients dans lesquels sont préparés les repas ou la machine à éplucher les concombres. Puis ils ont suivi le parcours de ces préparations jusqu'à la mise en barquettes qui arrivent sur les tables du réfectoire. Visite très intéressante qui s'est terminée par un repas en plein air. Menu : hamburgers, frites et glace...

Les Maternelles en fête

Encore une fois nous avons été émerveillés par la prestation des enfants de maternelle lors de la fête clôturant le travail de toute une année scolaire avec pour thème la musique et ses instruments.

Pur moment de bonheur pour les parents et satisfaction pour les enseignants que nous félicitons pour toutes ces heures de préparation et de patience.





Nous souhaitons bon vent à Annie PENNEWEERT qui a bien mérité sa retraite après 30 années d'enseignement à Pontcarré.

Chacun regrettera sa bonne humeur et son dévouement à l'éducation des enfants.

Nous la remercions d'avoir fait participer les CM2 à la ronde cyclo ce qui n'était pas un projet des plus faciles ni de tout repos mais qui réjouit chaque année les élèves.

Nombreux de ses anciens élèves étaient présents lors de son pot de départ qui nous a valu beaucoup d'émotions.

Bon vent aussi à Sophie BRICOUT qui est partie enseigner dans un autre groupe scolaire plus proche de son domicile. Elle laisse aux enfants, qu'elle a encadrés en classe de neige, et en ronde cyclo, de chaleureux souvenirs liés à son entrain et sa joie de vivre. Ce seront d'autres enfants qui auront la chance de l'avoir comme professeur et nous lui souhaitons qu'ils soient aussi gentils que ceux de Pontcarré...



RENTREE SCOLAIRE

Effectifs 2006/2007

PRIMAIRE : 130 enfants

MATERNELLE : 111 enfants

CP : 27

Petite section : 28

CE1 : 23

Petite et moyenne section : 27

CE2 : 25

Moyenne section : 28

CM1 : 25

Grande section : 28

CM2 : 30

Mme CHEVILLIET

Mme JEANTET / Mlle AGUEEFF

Mme VARAIN

Mme PERROT-BELEZY

Mme VIOSSANGES Mr ACHON

Mme JULOU

Mme PLAUZOLLES

Mr DUDOUE

Mr SPIQUEL



Rentrée réussie dans l'ensemble du groupe scolaire. Beaucoup de bonne humeur chez les enfants de primaire chez qui nous avons ressenti une grande envie de travailler dur cette année... Espérons que l'élan ne retombera pas trop vite.... Toujours beaucoup d'appréhension en maternelle avec la première rentrée des petits. Des yeux rougis se sont vus autant chez les parents que chez les enfants. Heureusement que tout rentre dans l'ordre après quelques jours passés avec les petits camarades.



Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux professeurs des écoles : Mr SPIQUEL CM2 que nous remercions de ne pas remettre en question la continuité de la classe de neige et de la ronde cyclo.

Mme PLAUZOLLES CM1

Mr ACHON : décharge de Mme VIOSSANGES

Mme JULOU : moyenne section maternelle

Melle AGUEEFF : décharge de Mme JEANTET

Très bonne année scolaire à tous.

Anne-Marie VUILLAUME



Calendrier vacances scolaires

	ZONE A	ZONE B	ZONE C (Pontcarré)
TOUSSAINT	Mardi 24 octobre 2006 reprise le lundi 6 novembre 2006		
NOEL	Samedi 23 décembre 2006 reprise le lundi 8 janvier 2007		
HIVER	Samedi 10 février 2007 reprise le lundi 26 février 2007	Samedi 24 février 2007 reprise le lundi 12 mars 2007	Samedi 17 février 2007 reprise le lundi 5 mars 2007
PRINTEMPS	Samedi 31 mars 2007 reprise le lundi 16 avril 2007	Samedi 14 avril 2007 reprise le mercredi 2 mai 2007	Samedi 7 avril 2007 reprise le lundi 23 avril 2007
ÉTÉ	mardi 3 juillet 2007		



Calendrier des samedis libérés

1^{er} trimestre

23 septembre 2006
21 octobre 2006
2 décembre 2006
23 décembre 2006

2^{ème} trimestre

Dates à déterminer

3^{ème} trimestre

5 mai 2007
26 mai 2007
16 juin 2007



Rappel des tarifs

Rappel des tarifs de la cantine, de la garderie et de l'étude :

La légère augmentation est due à l'élargissement des horaires de la garderie répondant à une demande des parents.

Cantine : tarif unique (par repas)	2,72 €
Garderie du matin primaire et maternelle	20,20 €
Garderie soir maternelle	40,35 €
Garderie matin et soir maternelle	60,55 €
Etude soir primaire	31,70 €
Garderie matin et étude soir primaire	51,90 €
Garderie matin, étude et garderie de 18 à 19h primaire	70,65 €
Etude et garderie de 18 à 19h primaire	50,45 €

Ces tarifs sont mensuels et forfaitaires.

Soutien scolaire aux collégiens

Comme les années passées nous mettons en place une aide aux devoirs pour les collégiens. Celle-ci se déroule le mercredi après-midi dans la salle de la garderie. Elle débutera à partir du mois de novembre après les vacances de Toussaint. Inscriptions et renseignements en Mairie.



BIBLIOTHEQUE

Nouveautés de Mai 2006

ALBUMS JEUNESSE

BEAUMONT E	ANIMAUX DE LA MER
BEAUMONT E	PETITES BETES
CARLAIN N	PROUT DE MAMMOUTH
DELETAILE A	LA BOITE A SOLEIL
GRAVETT E	LES LOUPS
LASA C	OSCAR VEUT TOUT ACHETER
LAUER D	JULIETTE FAIT UN GATEAU
OCELOT M	KIRIKOU ET LES BETES SAUVAGES

ROMANS JEUNESSE

BRASHARES A	LE TROISIEME ETE
CUVELLIER V	VIVE LA MARIEE
KAHN M	LA VAGUE NOIRE
MCDONALD M	UNE RENTREE TRES PERSO
ROBERTSON C	GILLY GRAVE AMOUREUSE, 13 ANS, PRESQUE 14
SNICKET L	LES DESASTREUSES AVENTURES DES ORPHELINS BAUDELAIRE T12
STROUD J	LA PORTE DE PTOLEEMEE

DOC. ADULTES

GEOGUIDE PERIGORD-QUERCY	
HELENE	J'AI COMMENCE PAR UN JOINT
PIERRAT	LA MAFIA DES CITES
POUSSIN S	AFRICA TREK I

ROMANS ADULTES

BENZONI J	LES « LARMES » DE MARIE-ANTOINETTE
BUTAUX A	C..... !
BUTAUX A	MORUE
COELHO P	COMME LE FLEUVE QUI COULE
DAENINCKX D	ITINERAIRE D'UN SALAUD ORDINAIRE
DELERM P	A GARONNE
DELFINO JP	DANS L'OMBRE DU CONDOR

DESPRAT JP	BLEU DE SEVRES
DORIN F	LE COEUR A DEUX PLACES
ETXEBARRIA L	UN MIRACLE EN EQUILIBRE
GOLDEN A	GEISHA
GRIMBERT P	UN SECRET
LESAGE M	R.O.M.A (AMOR 2)
LEVY M	MES AMIS MES AMOURS
MUSSO G	SAUVE MOI
PILLE L	HELL
PROULX A	BROKEBACK MOUNTAIN
VAN DER MEER V	LA MAISON DANS LES DUNES
VAN DER MEER V	LE BATEAU DU SOIR
VINCENOT H	LE PAPE DES ESCARGOTS

ROMANS POLICIERS

ADAMO C.	NOIR AUSTRAL
CHATTAM M	LES ARCANES DU CHAOS
CUSSLER C	MORT BLANCHE
JAMES PD	LE PHARE
KIRINO N	OUT
MALONEY S.	SPECIALITE DE FRUITS DE MER
MANKELL H	LE RETOUR DU PROFESSEUR DE DANSE
RANKIN I	UNE DERNIERE CHANCE POUR REBUS
ROY V	MUSEUM
SYLVAIN D.	STRAD
VARGAS F	DANS LES BOIS ETERNELS
WALTERS M	LA DISPARUE DE COLLITON PARK
WALTERS M	LES DEMONS DE BARTON HOUSE

ROMANS SCIENCE-FICTION

GAIMAN N	NEVERWHERE
LEVIN I	UN BONHEUR INSOUTENABLE
MATHESON R	LE JEUNE HOMME, LA MORT ET LE TEMPS
SPINRAD N	JACK BARRON ET L'ETERNITE

BANDES DESSINEES

ANGE/DONSIMONI	LE COLLEGE INVISIBLE T3-T4
BILAL	RENDEZ-VOUS A PARIS
CENTOMO	MONSTER ALLERGY T10-T11-T12
COHEN J	TOM-TOM ET NANA T23
GEERTS	JOJO T15
NAIFEH T	POLLY ET LES PIRATES T1
NEEL J.	LOU T3
PEYO	LA SCHTROUMPFETTE

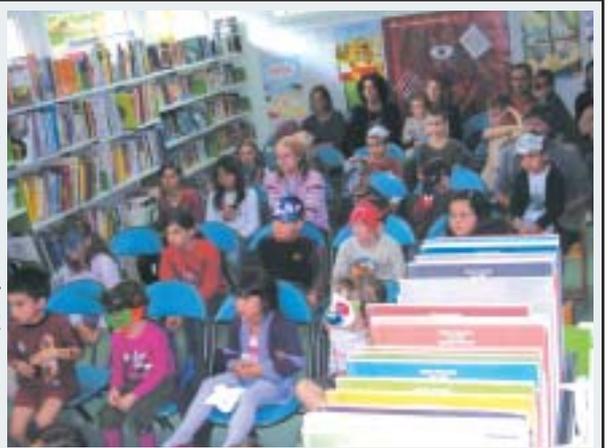
Loup où es-tu ?... A la bibliothèque! Que fais-tu ?... J'écoute des contes!

Dans le cadre de "lire en fête" l'association des amis de la bibliothèque avait organisé le samedi 14 octobre un grand rassemblement de loups.

En effet plus de quarante enfants de 4 à 11 ans dont le visage était masqué d'un "loup" étaient venus écouter des contes sur les loups.

Tous ces petits loups sont restés fascinés pendant près d'une heure par les histoires des deux dynamiques conteuses. Et c'est à regret qu'ils sont repartis accompagnés de leurs parents dans leurs tanières.

Parallèlement une très intéressante exposition sur les loups était présentée jusqu'au 28 octobre.



En Scène



C'est avec plaisir que toute la troupe d'EN SCENE a retrouvé (pour les anciens) ou découvert (pour les nouveaux) le chemin des planches.

Côté jeunesse, la rentrée a eu lieu le 27 septembre dernier. Nos jeunes vont donc préparer leur prochain spectacle qu'ils vous présenteront au mois de juin prochain. Mais chut ! pour

l'instant le contenu reste secret.

Les adultes ont quant à eux, repris les répétitions pour la préparation de 3 spectacles à venir.

Nous vous donnons rendez-vous le **25 novembre prochain**

(20h30 salle des fêtes de la forêt) pour une pièce intitulée «RTT» de Stéphane TITECA : «La première comédie féministe écrite par un macho !» En voici en petit résumé : 5 femmes décident de se faire un week-end prolongé sur la côte d'Azur pour décompresser et oublier... les hommes. Elles sont toutes différentes et vont dire tout le mal qu'elles pensent des hommes et... des crèmes aminçissantes ! Cette comédie acide et hilarante décrit sans concession les rapports hommes femmes et chaque sexe n'en sort pas indemne.

Pour notre deuxième chantier, c'est une comédie musicale en 3 actes, que nous remettons en scène après une première édition il y a déjà 8 ans de cela. Vous pourrez découvrir ou redécouvrir (nouvelle distribution) «La Môme et le Milord» de Marie-Louise HESPEL. Pour mémo, l'histoire se déroule sur les bords de Marne dans une petite guinguette. Les chansons d'Edith Piaf et de Maurice Chevalier rythment cette joyeuse comédie. Alors un petit mémo sur vos agendas pour 2 représentations les 9 et 10 février 2007 en soirée toujours à la salle des fêtes de la Forêt.

Quant à notre 3^{ème} projet, il n'est encore qu'à l'ébauche et nous vous le dévoilerons prochainement.

Toute la troupe vous espère très nombreux à nos prochains spectacles, alors à très bientôt sur les planches !



Illustration Y. BONNAT

Le LIONS-Clubs au service des Pontcarréennes et des Pontcarréens

En décembre dernier, la mairie de Pontcarré s'est associée au LIONS Clubs pour organiser le concert des lauréats du concours de musique de chambre 2005 à l'église Saint Roch. Fort de cette belle réalisation, le LIONS Clubs souhaite renouveler son partenariat avec tous les Pontcarréens et toutes les Pontcarréennes, et il prépare un concours similaire durant l'année scolaire 2006-2007.

Parmi les actions les plus récentes du LIONS Clubs, on peut citer le Centre d'Accueil de Jour au sein de l'EHPAD(1) « Les Fontaines » qui ouvrira ses portes le 23 octobre 2006 à Roissy-en-Brie. Conçu sous l'égide de l'ACEP(2), le centre d'accueil est tourné vers la maladie d'Alzheimer ; il sera un véritable relais et un soutien pour les familles d'ici à quelques jours.

Par ailleurs, le LIONS Clubs a remis un don de 2 500 euros aux « Chiens guides d'aveugles d'Île-de-France », à Coubert le 10 septembre dernier, grâce à la collecte de dons réalisée durant l'année scolaire 2005-2006 par tous les bénévoles, membres ou non.



Dans un avenir proche et pour continuer ses actions,

le LIONS Clubs organise un dîner-dansant à la ferme d'Ayau de Roissy-en-Brie le 4 novembre, une conférence sur l'UNICEF au SAPHIR HÔTEL de Pontault Combault le 23 novembre, une vente de mimosa dans la galerie marchande du Carrefour de Pontault Combault le 27 janvier ou le 3 février 2007, et aussi, son loto annuel à l'espace Horizon d'Ozoir-la-Ferrière le 18 mars 2007.

D'une manière plus générale, le LIONS Clubs(3) est une association caritative à but non lucratif présente dans pratiquement tous les pays du monde. Organisation non gouvernementale à l'international, elle est implantée localement sur les municipalités de Pontcarré, Ozoir-la-Ferrière, Pontault Combault, et Roissy-en-Brie, pour encourager à servir les personnes défavorisées, sans rétribution financière personnelle de la part de ses membres.

Pour tout renseignement complémentaire ou réservation, contacter le président 2006-2007 : Alain Fache au 06 84 76 79 36 ou visiter le site web du club (www.lionsclub-ozoir.com)

(1) EHPAD : Etablissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (www.ehpad-acep.com)

(2) ACEP : Association pour la Création d'Equipements Pilotes pour personnes âgées

(3) LIONS Clubs : Au pluriel quand il s'agit de l'organisation dans son ensemble, signifie «Liberty Intelligence Our Nations Safety» (Liberté et compréhension sont la sauvegarde de nos nations). Sa devise résume ses objectifs : «Nous servons»



Très bonne saison pour le club cycliste de Lagny-Pontcarré

La saison 2006 s'est très bien déroulée pour le club cycliste de Lagny-Pontcarré.

Toujours présidé par Claude Jousset, le club compte actuellement 78 licenciés. Notre effectif se maintient d'année en année, ce qui montre la bonne santé de notre club.

En effet, le sérieux de l'équipe dirigeante et les très bons résultats de 2005 ont incité plusieurs coureurs à rejoindre les



Chauffry after 10 : Les départementaux du club et les 2 champions de Seine et Marne à Chauffry le 25 mai 2006

rangs de ce club trentenaire mais toujours présent sur les courses d'Ile de France.

6 sponsors mordus par la petite reine viennent nous épauler : Européan carrosserie à O z o i r , Aspège électricité à Pontcarré,

TEG géomètres à Pontault, Phil'Alarme à Lagny, Technicouleurs à Ozoir sans oublier les cycles Giant à St Maur des Fossés.

Le club est présent sur tous les fronts :

En cyclo-cross, d'octobre à février, pour les mordus de cette discipline. Sur vélodrome pour les minimes et des cadets du club qui se sont aguerris aux techniques de la piste sur le vélodrome de l'Insep cet hiver ou sur ceux de Champagne sur Seine, St Denis ou Aulnay. Sur route depuis le 26 février.

Quant aux résultats, le bilan est d'ores et déjà positif avec plus de 30 victoires collectives ou individuelles sur route, toutes catégories confondues auquel il convient d'ajouter plus de 10 victoires sur piste

Plusieurs résultats notoires cependant à notre actif :

La victoire au médaillon piste sur l'Insep pour Vincent Dragoni, le championnat d'Ile de France vitesse minime sur piste couverte.

le titre de champion d'Ile de France de vitesse minime sur piste découverte, toujours pour Vincent Dragoni.

Le titre de champion d'Ile de France par équipes pour les coureurs départementaux.

Les titres de champion de Seine et Marne en catégorie D1 pour Sylvain Calzi et celui de champion de Seine et Marne en catégorie D3 pour Marc Scialom, soit 2 titres obtenus sur les 3 possibles. . .



Douy la Ramée. Les pré-licenciés du club

En école de cyclisme, les protégés de Claude Jousset se sont illustrés plusieurs fois, notamment

au mini-tour de Seine et Marne, avec la participation active d'Elodie Aspas dans cette épreuve.

Les minimes et les cadets ont aussi brigué victoires et places d'honneur tout au long de la saison : ces 2 équipes vont donc pouvoir participer au championnat d'Ile de France par équipe.

L'équipe de seniors du club est, elle, constituée de près de 40 coureurs engagés en série départementale et régionale : elle se comporte de manière fort brillante.

Au 1^{er} septembre, l'équipe départementale était largement en tête du challenge annuel des équipes départementales d'Ile de France et compte bien garder ce titre acquis pour la 2^{ème} année consécutive : une référence dans la région !

A cette date, régionaux et départementaux comptaient plus de 60 places dans les 3 premiers !

Ce qu'il faut noter, c'est l'excellent collectif qui règne au sein du club, où bonne humeur, sérieux et franche camaraderie se côtoient tous les dimanches.

Pour tout renseignement concernant le club cycliste de Lagny- Pontcarré, vous pouvez contacter Monsieur Claude Jousset au 01 64 66 19 62.



Ussy minimes 8 : Le Président Claude Jousset entouré des 2 vainqueurs du club à Ussy, Marc Scialom en D3 et Vincent Dragoni en minimes

Vie Associative sportive

Association Culturelle et Artistique de Pontcarré

Les cours de danses modernes (enfants, ados et adultes) ont repris depuis le 25 septembre avec Ludivine, notre professeur, mais il n'est pas trop tard pour vous inscrire auprès de

Thérèse ALDEHUELO, Trésorière - Tél 01.64.66.15.66

Catherine BACHIRI, Présidente - Tél 01.64.76.31.25



INCROYABLE !

Ils l'ont fait

L'année 2006 est un année mémorable pour le tennis pontcarréen en compétition. Pour la première fois de son histoire, l'équipe première du TCP accède à la première série en terminant première de son championnat.

Malgré les blessures à répétition, les joueurs de l'équipe 2 ont réussi à se maintenir en troisième série.

L'année 2006 marque de plus le retour à la compétition d'une équipe féminine. Bravo Aline, Aurélie, Fanny et Mylène, continuez ! Mais aussi une équipe des moins de 18 ans masculine en coupe de la ligue.

(photo ci-contre : debout de gauche à droite, Jean-coach, Gillwood et Lolo. Agenouillé de gauche à droite, Pat et Syl.)

LE DESIR D'APPRENDRE RESTE INTACT

Pour cette nouvelle année, à la suite du forum des associations, le TCP est fier de voir son école de tennis attirer toujours davantage d'élèves. L'école compte à présent 49 élèves au lieu de 37 l'année passée. Pas moins de 14h30 de cours seront dispensés chaque semaine par notre brillant professeur Dominique Colson.



La vaillante équipe 1

La final du tournoi interne s'est conclue par la victoire de Sylvain Lavergne sur Patrick Henriques au terme d'un match riche en rebondissement. Le score est de 6/4 4/6 7/6.

A la suite de la remise des récompenses, un goûter pour petits et grands est venu achever cette chaleureuse après-midi. Le soir venu nous nous sommes tous retrouvés autour d'un buffet afin de clôturer cette journée festive.

Cette année a été l'année des projets. En effet, plusieurs projets ont été déposés en mairie : un projet de remise en marche de l'éclairage en novembre 2005, un projet de création d'un local tennis en février 2006, un projet de remise en état des terrains en septembre 2006. Pour consulter ces projets, merci de se renseigner auprès de Guy Boursin ou Sylvain Lavergne.

Par ailleurs, le club remercie les adhérents bénévoles du temps passé à la remise en état des installations.

Bonne rentrée à tous.

Sylvain LAVERGNE



LA TRADITION

Comme à notre habitude, l'année sportive s'est terminée par la traditionnelle fête du tennis. Sous un soleil radieux, l'après-midi a été marquée par la démonstration de tennis de deux futures championnes de niveau international :



Manon Garcia (-15) et Maya Johansson (-4/6) de droite à gauche.



Buffet de clôture de la fête du tennis.

Bienvenue en Mairie



Photo : Bernard Landry

Madame **Karen BARDET**,
Agent technique –
Spécialiste des espaces verts
qui remplace
M. Jean-Louis Patcina parti
à la retraite



Photo : Bernard Landry

Bienvenue également
à Monsieur
Gilles BAFOIL,
Agent de service aux
écoles

Rappel des horaires d'ouverture, de la Mairie

- ▶ lundi, mardi, jeudi,
vendredi
de 9h à 12h.
- ▶ mercredi de 9h à 12h
et de 14h à 19h.
- ▶ samedi de 10h à
12h30.

Et toujours à votre
disposition le site
Internet de la Mairie :

www.mairiepontcarre.net

NOTA : Pour permettre à ceux qui travaillent la semaine de venir se renseigner en Mairie ou présenter leurs projets de travaux, monsieur Serge Lange (élu responsable de l'urbanisme) effectue une permanence le samedi matin à partir de 10h15. Il est toutefois conseillé de téléphoner pour prendre rendez-vous, au numéro : 01 64 66 31 55

Bienvenue au nouveaux commerçants



Mr et Mme RAIMBAULT
Artisan Boulanger Pâtissier



Mr et Mme VALETTE
Gérant de Petit Casino

Séjours de ski en Février 2007



organisés par la Brie Boisée
2 séjours sont proposés sur la semaine
du 17 au 24 février 2007

Enfants de 6 à 12 ans : séjour à la Bourboule
en Auvergne

Ados de 13 à 17 ans : destination à définir

Ramassage des objets volumineux

Chaque 3^{ème} jeudi du mois
16 novembre, 21 décembre.



Bibliothèque

- ▶ Mercredi de 9h45 à 11h45 et de 14h à 16h45.
- ▶ samedi de 10h à 12h30 et de 14h à 16h45.

NB : la cotisation annuelle est de 9,50 € pour la famille.